

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, à la suite de la réponse du premier ministre, fort révélatrice d'ailleurs, à quelle date les entretiens, et la correspondance peut-être, ont-ils commencé avec la Humble Oil Company?

Le très hon. M. Trudeau: Que je sache, ce sont ces derniers jours, il y a peut-être une semaine que la nouvelle demande de l'Humble Oil nous est parvenue.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): J'ai une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Lorsque le premier ministre a employé les mots «ces eaux» en réponse à la question du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, voulait-il parler de toutes les eaux du passage du Nord-Ouest?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je reprenais les paroles du ministre qui parlait de «ces eaux». Il parlait, j'imagine, des eaux canadiennes.

M. Nowlan: J'ai une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Comme on a expliqué cette attitude à l'égard de la souveraineté sur les eaux septentrionales ces derniers jours, le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont-ils été en rapport avec les Russes pour savoir comment ils s'y prennent pour affirmer leur souveraineté sur leurs eaux septentrionales?

Une voix: Discutez-en avec le NPD.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. En toute justice à l'égard des autres députés, nous pourrions peut-être passer à une autre question.

AIR CANADA

L'ABANDON DES SERVICES À TROIS-RIVIÈRES ET À BAGOTVILLE

[Français]

M. Roland Godin (Porineuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Pourrait-il dire s'il est exact que la société Air Canada a été autorisée à abandonner ses services à Trois-Rivières et à Bagotville? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date discontinuera-t-on ces services?

M. l'Orateur: J'ai des doutes au sujet de la recevabilité de la question à ce moment-ci, mais le ministre pourrait peut-être y répondre.

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, des discussions ont eu lieu au sujet de la rationalisation

de certains parcours d'Air Canada, mais aucune décision n'a encore été prise au sujet des parcours mentionnés par le député, ni d'aucun d'autre.

LES TRANSPORTS

LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE ET LA FONDATION DE SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question supplémentaire au ministre des Transports. A la lumière de sa déclaration sur la réorganisation de son ministère, devons-nous attendre une mesure législative tendant à la création de sociétés de la Couronne devant s'occuper des principaux aéroports du Canada, des ports internationaux et de la voie maritime du Saint-Laurent?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Si l'on décide d'établir des sociétés de la Couronne, on présentera bien entendu un projet de loi, mais, je le répète, aucune décision définitive n'a encore été prise.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question supplémentaire au ministre des Transports. Étant donné le principe des régimes financièrement autonomes appliqué à ces organismes relevant du ministère des Transports, cela signifie-t-il, pour le contribuable canadien, une réduction des services fournis au Canada?

L'hon. M. Jamieson: Je n'en sais rien, monsieur l'Orateur, mais le député n'est certainement pas sans ignorer cet autre principe: «Partez aujourd'hui, payez demain.»

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je suis le premier à accueillir avec tout l'enthousiasme de mon cœur d'Irlandais une suggestion du ministre des Transports proposant de partir aujourd'hui et de payer demain. Cependant, en tant que citoyen de la Nouvelle-Écosse, sinon en tant que Canadien, je tiens à dire que la Chambre ne peut pas contenir le courant...

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: Je suis prêt à reconnaître que le slogan: «Partez aujourd'hui, payez demain», est excellent en principe, mais l'ennui avec ce gouvernement, ce sont précisément les principes, et je suis l'un de ceux, de ce côté de la Chambre...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je répète, à l'ordre. Le député a annoncé une